

# AVENANT

## ENTRE

**L'Administration Communale de la Ville d'Esch-sur-Alzette**, N° d'identité national 0000 5132 045, établie à L – 4138 ESCH-SUR-ALZETTE, Place de l'Hôtel de Ville, représentée par son collège des Bourgmestre et Echevins actuellement en fonction, à savoir

Monsieur Georges MISCHO, bourgmestre,  
Monsieur Martin KOX, échevin,  
Monsieur André ZWALLY, échevin,  
Monsieur Pierre-Marc KNAFF, échevin,  
Madame Mandy RAGNI, échevine,

Dénommée ci-après « la Ville »

## ET

**L'association sans but lucratif TRANSITION MINETT ASBL**, N° d'identité national 2013 61 01 677 99, établie et ayant son siège social à L-4136 ESCH-SUR-ALZETTE, 42, rue DJ Hoferlin, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro F9582 représentée par son conseil d'administration actuellement en fonction, et pour les besoins de la présente, par

Monsieur Eric LAVILLUNIERE,  
Monsieur Norry SCHNEIDER,

Dénommée ci-après « l'Association »

Ensemble dénommées ci-après « les Parties »

Il a été conclu ce qui suit :

## PREAMBULE

Le 11 décembre 2015, la Ville et l'Association ont conclu une convention dans le cadre de l'organisation de divers projets à caractère écologique, social et économique sur le territoire de la Ville.

Conformément à l'article 3.1.1., les Parties ont décidé de fixer la participation financière de la Ville annuellement par voie d'avenant.

C'est pourquoi les Parties ont décidé de ce qui suit :

## **Article Unique : Participation financière accordée par la Ville**

L'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 3.1.2. est reformulé comme suit :

*« Pour l'année budgétaire 2018 et au vu des projets actuellement en cours, la Ville accorde une subvention de 56 000.-€ (cinquante-six mille euros) à l'Association ».*

Avenant conclu le **9 février 2018** à **Esch-sur-Alzette** et rédigé en tant d'exemplaires que de parties, chaque exemplaire constituant un original.

**Le Collège échevinal de la Ville d'Esch-sur Alzette**

**Pour Transition Minett**

Georges MISCHO, Bourgmestre

Eric LAVILLUNIÈRE,  
Responsable administratif et financier

Martin KOX, Echevin

Norry SCHNEIDER,  
coordinateur général

André ZWALLY, Echevin

Pierre-Marc KNAFF, Echevin

Mandy RAGNI, Echevine